

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR SUITE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences 10 rue Maubec

PARCELLE N° 8 COMPRENANT UN GRAND HANGAR

Commune de LOSSE (40240)

« Au commun »

Lotissement Artisanal et Industriel « Zone d'Activité du
Gabardan » Parcelle cadastrée section D n° 453
d'une contenance de 39 a 44 ca

Au plus offrant et dernier enchérisseur

MISE À PRIX : 100 000 €

Avec une faculté de baisse d'un quart à défaut d'enchères

L'Adjudication aura lieu le jeudi 8 juillet 2021 à 14 h 30

Qu'aux requête, poursuites et diligences de SELARL EKIP' représentée par Maître Christophe MANDON, mandataire judiciaire, demeurant 7 bis Place Saint-Louis à Mont-de-Marsan (40000), en qualité de liquidateur désigné selon jugement du Tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan du 14 février 2019, ayant pour avocat Maître Henry de Brisis, avocat associé de la SCP de Brisis-Esposito, avocat au barreau de Mont de Marsan, y demeurant 2 rue Dominique de Gourgues,

Il sera procédé le jeudi 8 juillet 2021 à 14 h 30 en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, au Palais de Justice de ladite ville, 10

rue Maubec, à la vente aux enchères publiques par suite de liquidation judiciaire, EN UN SEUL LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivants :

Désignation : Sur la Commune de Losse (40240), « Au Commun », Parcelle portant le n° 8 du lotissement artisanal et industriel « Zone d'activité du Gabardan » cadastrée section D n° 453 d'une contenance de 39 a 44 ca, comprenant un grand hangar avec un espace bureau et une grande salle. Bien libre de toute occupation.

Mise à prix : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de

Mont de Marsan, par Maître Henry de Brisis, avocat de la SCP de Brisis-Esposito, et dont il peut être pris connaissance audit greffe et au Cabinet de l'avocat poursuivant, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

CENT MILLE EUROS 100.000 €

Avec une faculté de baisse d'un quart à défaut d'enchères

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à Mont-de-Marsan le 27 mai 2021

Henry de BRISIS avocat associé de la SCP de Brisis-Esposito

Visite assurée le mercredi 23 juin 2021 de 14 h à 15 h